



Femmes et hommes au pouvoir
 Women and Men in Power
 Frauen und Männer an der Macht



CONFERENCE EUROPEENNE DE PARIS " FEMMES ET HOMMES AU POUVOIR "

Une société solidaire
 Une économie dynamique
 Une ambition européenne

- Déclaration de Paris -

Nous, Ministres, femmes et hommes, représentants des Etats membres de l'Union Européenne, réunis à Paris le 15 avril 1999 à l'invitation du Gouvernement français, souscrivons aux engagements de la déclaration de la Conférence de Paris :

1 - Nous constatons la persistance des inégalités entre femmes et hommes dans les lieux de décision.

L'égalité de droit des femmes et des hommes est une réalité en Europe. Les Conférences d'Athènes et de Rome ont fortement souligné le déficit démocratique lié à la sous-représentation des femmes, et malgré les efforts poursuivis par la communauté internationale, par les Etats membres de l'Union européenne et l'Union européenne elle-même (et notamment à la suite du programme d'action de Pékin), l'égalité dans les faits demeure encore une ambition.

Conférence européenne de Paris du 15 au 17 avril 1999





Le pouvoir également partagé entre les femmes et les hommes sera l'expression de cette ambition. La participation équilibrée à la prise de décision est nécessaire à la construction d'une Europe plus représentative politiquement, plus dynamique et plus solidaire ; elle constitue un facteur de cohésion sociale et répond à l'exigence de citoyenneté.

2 - La participation égale des femmes et des hommes aux processus de décision, reconnue comme priorité de l'Union européenne, est le combat de tous : des gouvernements, des institutions européennes, des partis politiques, des acteurs de la vie économique et sociale et des organisations non gouvernementales et des associations.

3 - Nous nous engageons à prendre et à soutenir les mesures appropriées qui permettront d'atteindre l'égalité réelle.

Ce combat est quotidien : il fait appel à la transparence, à la mise en évidence et à l'élimination des discriminations directes et indirectes, notamment par des actions positives pour réaliser l'égalité des chances entre les femmes et les hommes et à l'intégration de la dimension du genre dans toutes les politiques de l'Union Européenne et des Etats membres.

4 - La collecte et l'exploitation de statistiques, à partir d'indicateurs communs, sur la participation des femmes et des hommes à tous les échelons de la vie politique -en particulier régionale et locale-, professionnelle et économique, associative et syndicale, constituent un préalable indispensable.

La connaissance des mesures prises dans chacun des Etats membres et par l'Union européenne, qu'elles soient incitatives, et/ou législatives, et/ou réglementaires, qu'elles soient le fait des gouvernements, des institutions européennes, des partis politiques, des entreprises, des partenaires sociaux ou des ONG, est indispensable pour obtenir des avancées significatives.

5 - Les efforts entrepris pour assurer la visibilité des actions mises en oeuvre sont encore insuffisants ; l'Union européenne et les Etats membres doivent continuer à conjuguer leurs efforts.

6 - Pour exercer une réelle influence et constituer une véritable masse critique, les femmes doivent être représentées en nombre suffisant dans toute institution. Il y a là une première étape pour atteindre l'objectif commun et prioritaire de l'égalité au pouvoir, de la parité.

7 - Sans préjudice de leur autonomie, l'action des organismes de presse, radio et télévision, la présence d'un plus grand nombre de femmes dans les instances de production ou aux postes de décision, sont essentielles pour une progression rapide vers la participation équilibrée des femmes et des hommes et pour l'élimination des images stéréotypées.

8 - Nous affirmons que l'interaction permanente entre la sphère politique et les sphères économique, professionnelle et sociale sert l'objectif de parité. Une participation équilibrée des femmes et des hommes à la prise de décision dans les organisations d'employeurs et de travailleurs et les ONG favorisera le partage des responsabilités politiques. De même, un engagement politique accru des femmes aura des effets positifs pour l'équilibre dans la prise de décision économique ou sociale.

9 - A cette fin, nous recommandons :

- que dans la vie politique, les gouvernements, les institutions européennes et les partis politiques prennent les mesures nécessaires, incluant, là où elles sont appropriées, des mesures contraignantes et/ou incitatives, aussi bien dans le domaine électoral que dans la désignation des membres des instances consultatives concourant à la décision publique, pour promouvoir une participation équilibrée des femmes et des hommes à la prise de décision ;



• que dans la vie professionnelle, où les fonctions de décision demeurent majoritairement exercées par les hommes :

- les Etats s'engagent à prendre les mesures de nature à corriger les déséquilibres entre les femmes et les hommes, mesures qui peuvent inclure des actions positives ;

- les employeurs aussi bien publics que privés prennent des mesures pour accroître la présence des femmes à tous les niveaux décisionnels ;

• que soient encouragés les efforts des partenaires sociaux (organisations d'employeurs et de travailleurs) pour promouvoir une participation équilibrée des femmes et des hommes aux postes de responsabilité et de décision, en leur sein et dans le cadre des négociations collectives ;

• que soient soutenues les initiatives des acteurs de la vie associative en faveur d'une plus juste place des femmes et des hommes dans leurs organisations au bénéfice de la collectivité et que soient recherchés tous les moyens de favoriser les rééquilibrages souhaitables ;

• que soient confortées les actions des associations, notamment féminines, pour la promotion de l'égalité des femmes et des hommes dans les centres de décision comme dans l'ensemble de la société.

10 - Nous invitons les institutions européennes et les Etats membres à traduire les engagements de cette déclaration dans leurs politiques.

Nous appelons les femmes et les hommes à s'engager en faveur d'un nouveau pacte, gage d'une société solidaire, d'une économie dynamique et d'une ambition européenne.



Miet SMET

Ministre du travail, de l'emploi et de l'égalité des chances



Ove HYGUM

Ministre du travail



Christine BERGMANN

Ministre fédérale de la famille,
des personnes âgées, des femmes et de la jeunesse



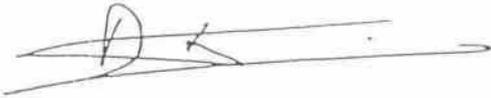
Fundação Cuidar o Futuro

Vasso PAPANDREOU,

Ministre de l'intérieur et
de la Fonction Publique



Fait à Paris le 17 avril 1999



Martine AUBRY

Ministre de l'Emploi et de la Solidarité



Pierre MOSCOVICI

Ministre délégué chargé des
Affaires Européennes



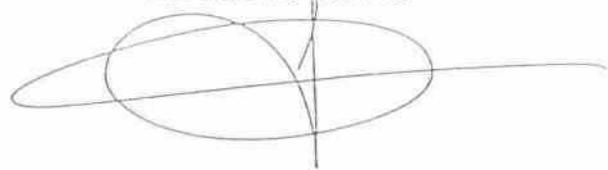
Nicole PERY

Secrétaire d'Etat aux Droits des Femmes
et à la Formation Professionnelle

Fundação Cuidar o Futuro



Manuel PIMENTEL SILES,
Ministre du travail et
des affaires sociales



Chris FLOOD,
Secrétaire d'Etat auprès du Ministre du tourisme,
des sports et des loisirs, en charge du développement local



Laura BALBO,
Ministre pour l'égalité
des chances



Fundação Cuidar o Futuro



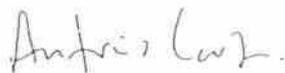
Marie-José JACOBS,
Ministre de la famille, de la promotion féminine,
aux handicapés et accidentés de la vie



Mme Lore HOSTASCH,
Ministre fédérale du Travail,
de la Santé et
des Affaires Sociales



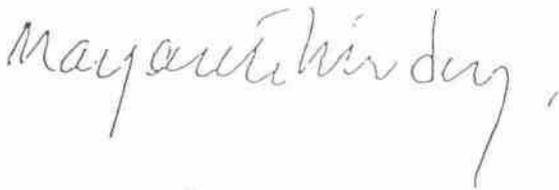
Antonio COSTA,
Ministre des relations avec le Parlement



Vitalino CANAS,
Secrétaire d'Etat à la Présidence
du Conseil des ministres



Margareta WINBERG,
Ministre pour l'Egalité des Femmes et des Hommes



Baronne AMOS,
Porte-parole du Gouvernement
pour la sécurité sociale,
la coopération international
et les affaires concernant
les femmes



Fundação Cuidar o Futuro

